

MAIRIE

DORMELLES

DATE CONVOCATION ET AFFICHAGE : Mercredi 22 janvier 2020

DATE DE PUBLICATION : Lundi 10 février 2020

Le trois février deux mille vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mr LARGILLIÈRE Francis, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 11

ETAIENT PRESENTS :

Mmes LE DORNER Joëlle, LOISON-LARGILLIERE Sylvie, LEMBERTON Nadine, MEGNIEN Marie-France
Mrs LARGILLIERE Francis, MIGATA Bernard, NOIZET Daniel, MASNADA Bernard, VERGER Christian, OZOG Daniel.

ETAIENT ABSENTS AVEC POUVOIR :

Mr ODE Sylvère pouvoir à Mme LOISON-LARGILLIERE Sylvie,

ETAIENT ABSENTS :

Mme ROMBAUT Anne-Marie, Mr AVRILLEAUD Frank

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme LOISON-LARGILLIERE

Le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 17 décembre 2019.

AUTORISATION POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que pour pouvoir engager, avant le vote du budget, les dépenses d'investissement pour l'année 2020, une délibération doit autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits ouverts à la section d'investissement au BP 2019 s'élevaient à 394 358.30 €.

Il est donc possible d'engager 394 358.30 € x 25% soit 98 589.58 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** des membres présents et représentés, **autorise** Monsieur le Maire à mandater la somme maximale de 98 589.58 € sur la section d'investissement avant le vote définitif du budget 2020.

Cette somme se répartira comme suit

| | | | |
|---|--------------|----------------------|---------|
| - | Compte 202 | opération 10001 pour | 8 000 € |
| - | Compte 21534 | opération 10001 pour | 4 000 € |

CREATION ET NOMINATION D'UN AGENT DES SERVICES TECHNIQUES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le départ à la retraite de Monsieur GAULON Dominique à compter du 1^{er} juillet 2020.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'agent des services techniques à compter du 1^{er} avril 2020 à raison de 36 heures hebdomadaires. Le poste est attribué à Monsieur CHARRON Jean-Yves.

Le Conseil charge Monsieur Francis LARGILLIERE, Maire, d'effectuer la déclaration de création et vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion de Seine et Marne et de signer tous documents.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES « RUE DE LA MAIRIE » SECURITE ROUTIERE :

Suite aux aménagements de la sécurité routière « Rue de la Mairie » et à la création d'un trottoir en face du n°1 « Rue de la Mairie », il s'avère que l'entrée et la sortie des véhicules par le portail de la propriété n°1 sont devenues très dangereuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre à l'étude une phase de travaux afin de remédier à cette situation.

ACHAT-VENTE D'UN TERRAIN PRIVE :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BOUCHITE Claire concernant la vente d'une parcelle de terre agricole cadastrée ZH 72 lieudit « Les Vignes » d'une contenance de 5 ares 29 ca pour un montant de 350 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires pour cet achat.

ELECTIONS MUNICIPALES : PERMANENCE DU 15 ET 22 MARS 2020 :

De 08 h 00 à 10 h 00 : Mr OZOG, Mr MASNADA, Mme LE DORNER

De 10 h 00 à 12 h 00 : Mme MEGNIEN, Mr MIGATA , Mr LARGILLIERE Francis

De 12 h 00 à 14 h 00 : Mme LOISON-LARGILLIERE, Mr AVRILLEAUD, Mr LARGILLIERE

De 14 h 00 à 16 h 00 : Mr VERGER, Mme LEMBERTON, Mme LE DORNER

De 16 h 00 à 18 h 00 : Mr MASNADA, Mr NOIZET, Mr ODE.

BUREAU DE VOTE

Président : Mr LARGILLIERE Francis Président suppléant : Mr AVRILLEAUD

Secrétaire : Mme MEGNIEN Marie José

Assesseurs Titulaires : Mr MASNADA, Mr NOIZET, Mr VERGER, Mr MIGATA.

Scrutateurs : Mme LOISON-LARGILLIERE, Mme GAUDILLERE, Mme LEMBERTON.

INTERVENTION DES CONSEILLERS :

- Madame LOISON-LARGILLIERE informe le conseil sur la suppression de la ligne 201 pour la gare de Moret Loing et Orvanne, en contrepartie un transport à la demande sera mis en place.

INTERVENTION DU MAIRE :

- Remerciement de la « Croix-Rouge », du « Foyer du Collège Jacques Prévert » et de l'association « Familles Rurales » pour la subvention de 2019.
- Bulletin municipal « Trait d'Union » : suite à une défaillance technique, notre journal n'a pu paraître au mois de décembre. La prochaine parution aura lieu au mois de mai 2020.

FIN DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL à 21 heures 14.